

Séance du 17 mars 2014

Membres en exercice : 11
Membres présents : 1
Absents excusés : 10

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 17 mars 2014 a été transmis aux conseillers municipaux le 10 mars 2014, publié et affiché aux portes de la Mairie.

Sous la Présidence de Monsieur Jacques HELFTER, Maire

Présents Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux :

M. HELFTER Jacques	Mme GAUTSCH Bénédicte
M. KRETZ Patrick	Mme SPITZ Christiane
M. HAUG Jean-Jacques	Mr ADAM Denis
M. CHRIST Jean Georges	Mme FRANTZ Yvette
M. HERMANN Gilles	M. KRETZ Claude

Excepté absent et excusé : M. GRAYER Christian

1. Désignation d'un secrétaire de séance.

Est désignée secrétaire de séance Mr Jean-Jacques HAUG.

Monsieur le Maire Jacques HELFTER ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal.

2. Adoption du procès-verbal

Le conseil adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 10 février 2014.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES
MEMBRES PRESENTS.**

3. Demande d'adoption du compte administratif 2013

Vu les documents et justifications présentés
Après avoir entendu le maire dans ses explications
Sous la présidence du premier adjoint
Le conseil Municipal après en avoir délibéré
Monsieur le Maire s'étant retiré de la séance ;

CONSTATE la concordance avec les indications du compte de gestion relative aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice, au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie et aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser

ADOpte LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2013, arrêté aux chiffres suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Total Dépenses : 185 294,25 €
Total Recettes : 452 230,19 €
Excédent : 266 935,94 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Total Dépenses : 120 042,76 €
Total Recettes : 53 391,21 €
Déficit : - 66 651,55 €

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

4. Demande d'adoption du compte de gestion 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 ;

APRES s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

CONSIDERANT QUE la vérification des comptes et pièces justificatives n'a donné lieu à aucune observation ;

APRES en avoir délibéré

DECIDE

DE DECLARER que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle, ni observation, ni réserve de sa part.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

5. Affectation des résultats 2013 au budget général

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013 du budget

STATUANT SUR l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 ;

CONSTATANT QUE le compte administratif présente un excédent de fonctionnement cumulé de :
266 935,94 €

DECIDE D'AFFECTER le résultat comme suit :

Affectation obligatoire :

- reste à réaliser 2013 :	32 802,45 €
- virement en réserve c/1068 :	99 454,00 €
- déficit global d'investissement report L001 :	66 651,55 €

Solde disponible 167 481,96 €

Affecté comme suit :

À l'excédent reporté (ligne 002)

**APPROUVE A L'UNANIMITE
DES MEMBRES PRESENTS.**

6. Demande de fixation des taux d'imposition pour 2014

Le conseil municipal décide sur proposition du maire de garder le même niveau des taux pour l'année 2014 par rapport à celui de 2013.

Libellé	Taux votés	Bases d'imposition	Produit correspondant
Taxe d'habitation	13.620 %	510 800	69 751 €
Taxe foncière (bâti)	7.130 %	352 100	25 105 €
Taxe foncière (non bâti)	32.700 %	26 300	8 600 €
Taxe professionnelle			
Total			103 276 €

**APPROUVE A L'UNANIMITE
DES MEMBRES PRESENTS.**

7. Demande d'adoption du budget primitif 2014

APRES avoir entendu le maire dans ses explications

APRES en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOpte LE BUDGET PRIMITIF 2014 arrêté aux chiffres suivants :

Total des dépenses de la section de fonctionnement :	266 757,00 €
Total des recettes de la section de fonctionnement :	472 009,94 €
Total des dépenses de la section d'investissement :	174 454,00 €
Total des recettes de la section d'investissement :	174 454,00 €
Total du budget en dépenses:	441 211,00 €
Total du budget en recettes :	646 463,94 €

Les crédits sont spécialisés par chapitre

**APPROUVE A L'UNANIMITE
DES MEMBRES PRESENTS.**

8. Demande d'adoption des subventions 2014

APRES avoir entendu le maire dans ses explications

CONSIDERANT l'intérêt local

APRES en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL

Alloue les subventions suivantes :

CCAS de Witternheim	1 600 €
A.R.C.	70 €
ADEIF	100 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	100 €
ASS.REG.AIDE AUX HAND. MOTEURS	70 €
AGF	50 €

CERCLE SPORTIF ST SEBASTIEN 100 €
CHORALE STE CECILE 100 €
SECTION THEATRE 100 €

**APPROUVE A L'UNANIMITE
DES MEMBRES PRESENTS.**

9. Borne « 2^{ème} DB »

Mr le Maire présente une demande de la Fondation « Maréchal Leclerc » pour l'acquisition d'une borne « 2^{ème} DB » pour un montant environ de 1 600,00 euros.

Le conseil municipal :

- Autorise le maire a passé commande
- A signer tout document y relevant et à faire les demandes de subvention.
-

**APPROUVE A L'UNANIMITE
DES MEMBRES PRESENTS.**

10. Divers vœux

Plus aucune prise de parole n'étant demandée, la séance est levée à 22h00.

HELFTER Jacques	CHRIST Jean-Georges	SPITZ Christiane
ADAM Denis	FRANTZ Yvette	GRAYER Christian Absent excusé
HAUG Jean-Jacques	KRETZ Patrick	KRETZ Claude
GAUTSCH Bénédicte	HERMANN Gilles	